

**ALMELIA SESSION**  
2 place Fulgence Bienvenue  
Bussy Saint Georges 77600  
Email: [Contact@almeliasession.fr](mailto:Contact@almeliasession.fr)  
Tel: 09 81 25 17 80



## **Securité Amiante SS4 Encadrant Initial**

### **Présentation de la formation**

L'encadrement de chantier à un rôle de terrain dont les compétences sont nécessaires dans tous travaux sous-section 4. Il dirige et coordonne l'exécution des interventions et est chargé par l'encadrant technique de la mise en œuvre du mode opératoire pour limiter le risque amiante. Il est le relais de sa hiérarchie pour l'encadrement chantier amiante soit la prévention amiante sous-section 4 sur les chantiers concernés.

L'encadrement chantier amiante est dans le cadre de la prévention amiante, à prendre soin de la santé et de la sécurité des opérateurs, d'organiser sur le terrain, l'exécution et la sécurité d'une intervention de l'installation au repli du chantier et de transmettre à l'encadrement technique toute information pertinente notamment celles concernant des difficultés rencontrées.

Cette formation est conforme avec l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle permet la mise œuvre des obligations réglementaires de la sous-section 4 du code du travail (article R.4412-139).

### **Objectifs pédagogiques**

Comprendre les risques liés à l'amiante et les effets sur la santé.

Maîtriser la réglementation en vigueur et les obligations légales.

Savoir planifier et organiser les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

Assurer le suivi et le contrôle des mesures de prévention et de protection.

Superviser les équipes et veiller à la mise en œuvre des bonnes pratiques.

### **Modalités d'accès**

Contactez le service pédagogique au 0981251780

### **Délais**

Inscription libre toute l'année

### **Durée**

35 H / 5 JOURS

## **Lieu de formation**

Inter / Intra Entreprise

## **Profils des stagiaires**

La formation s'adresse aux professionnels occupant des fonctions d'encadrement et de supervision des travaux sur des matériaux contenant de l'amiante, tels que les chefs de chantier, les conducteurs de travaux, les responsables HSE, etc.

## **Prérequis**

- Il est recommandé d'avoir une expérience préalable dans la gestion de chantiers et des connaissances de base en matière de santé et sécurité au travail, ainsi qu'une bonne compréhension des enjeux liés à l'amiante.
- Présenter un certificat médical d'aptitude au poste de travail

## **Organisation de la formation**

### **Moyens pédagogiques et techniques**

Exposés théoriques interactifs.

Études de cas et analyses de situations concrètes.

Travaux en groupe et échanges d'expérience.

Utilisation de supports visuels et de documentation spécifique à l'amiante.

## **Contenu de la formation**

Identifier le danger amiante (caractéristiques et propriétés, effets sur la santé, produits et dispositif contenant de l'amiante, etc.),

Connaître les exigences des différentes réglementations et leurs évolutions,

Organiser la prévention sur le chantier (choix des méthodes de travail, définition des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement, notions de ventilation et aspiration, etc.),

Appliquer le mode opératoire (lecture et mise en œuvre),

Appliquer les procédures et engager les moyens prévus pour assurer la sécurité, de l'installation au repli du chantier (méthode de réduction d'émission de fibres d'amiante, mise en œuvre des moyens de ventilation, choix et limites des EPI, etc.),

Gérer les situations d'urgence (accidents, intoxications...),

Expliquer et faire appliquer par les opérateurs le mode opératoire, les consignes, les procédures et les informations liées à la prévention des risques et en vérifier le respect,

Transmettre les informations nécessaires à l'encadrement.

Modalité de suivi et d'évaluation :

-Évaluations des compétences en début et en fin de formation.

-Quiz

-Exercices et cas pratique.

- Test d'évaluation des acquis en fin de parcours.

## **Equipe pédagogique**

La formation est assurée par des formateurs spécialisés dans la gestion de l'amiante et disposant d'une expertise technique et réglementaire. Ils sont en mesure de transmettre les connaissances et les compétences nécessaires à l'encadrement des opérations sur des matériaux contenant de l'amiante.

### **Sanctions**

À l'issue de la formation Amiante SS4 - Encadrant, les participants se voient délivrer un certificat de formation attestant de leur compétence à encadrer les opérations sur des matériaux contenant de l'amiante.

### **Accès**

Aménagements spécifiques aux personnes en situation d'handicapé tel qu'il est indiqué dans : Art. R111-19-1 du Code de la construction.

### **Modalités d'évaluation**

- Évaluations des compétences en début et en fin de formation.
- Quiz
- Exercices et cas pratique.
- Test d'évaluation des acquis en fin de parcours.